



Secrétariat

ST/IC/1998/12
27 janvier 1998

CIRCULAIRE*

Circulaire du Sous-Secrétaire général aux services centraux d'appui

Destinataires : Les membres des délégations et les fonctionnaires du Secrétariat

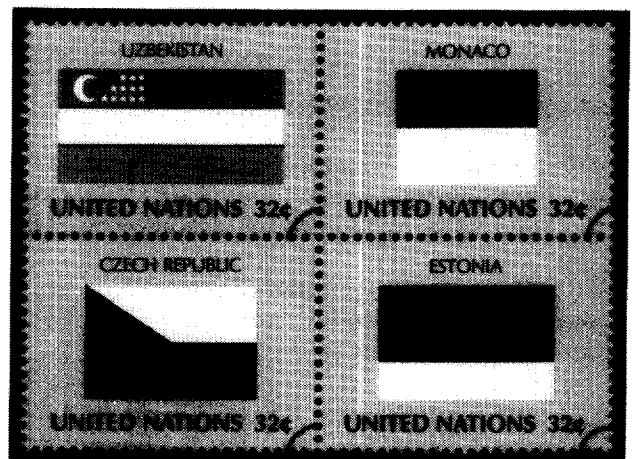
Objet : JOUR D'ÉMISSION
TIMBRES DE LA SÉRIE DES "DRAPEAUX", 1998

Série des "drapeaux"

1. Le 13 février 1998, l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies (APNU) mettra en vente le douzième groupe de huit timbres de la série des "drapeaux" lancée le 26 septembre 1980. Les feuilles de 16 timbres porteront quatre blocs de quatre timbres représentant chacun un drapeau différent. La présente émission comportera deux nouvelles feuilles représentant les drapeaux des pays suivants :

Feuille 43 – États fédérés de Micronésie, Slovaquie, République populaire démocratique de Corée, Azerbaïdjan

Feuille 44 – Ouzbékistan, Monaco, République tchèque, Estonie



* Date d'expiration : 28 février 1998.

98-01597 (F) 020298 020298 030298

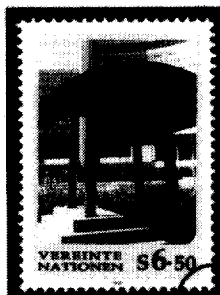
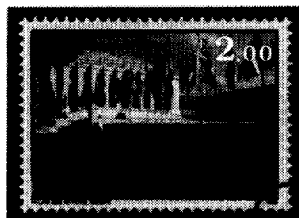
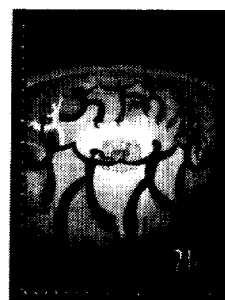
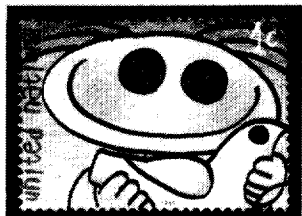


/...

Timbres de la série ordinaire

2. Le 13 février 1998, l'APNU mettra également en vente six nouveaux timbres de la série ordinaire. La valeur de ces timbres (1 cent, 2 cents, 21 cents, 2 francs suisses, 6,50 schillings et 9 schillings) correspondra aux tarifs d'affranchissement en vigueur ou à la différence entre un ancien et un nouveau tarif.

(Valeur équivalente en dollars des États-Unis – 2 francs suisses : 1,41 dollar; 6,50 schillings : 0,53 dollar et 9 schillings : 0,73 dollar – sous réserve de la fluctuation des taux de change)



Informations générales

3. Pour la commodité des philatélistes, l'APNU mettra en vente au Siège des enveloppes premier jour préalablement affranchies et oblitérées à New York, Genève ou Vienne, mais **UNIQUEMENT** au cachet officiel premier jour de l'APNU.

4. Les membres des délégations et les fonctionnaires pourront se procurer les nouveaux timbres et les oblitérations premier jour le mercredi 13 février aux endroits suivants :

a) Comptoir de vente de l'APNU, au premier sous-sol du bâtiment de l'Assemblée générale, de 9 heures à 17 h 30;

b) Comptoir situé à l'extrémité nord du hall du Secrétariat, de 9 heures à 16 heures.

/...

5. On pourra se procurer les oblitérations premier jour aux points de vente temporaires suivants de l'Administration postale des États-Unis :

a) Comptoir situé à l'extérieur de la librairie des Nations Unies, au premier sous-sol du bâtiment de l'Assemblée générale, de 9 heures à 17 h 30;

b) Comptoir situé contre le mur ouest de l'extrémité nord du hall nord du Secrétariat, de 9 heures à 16 heures.

6. Les informations sur les timbres des Nations Unies sont disponibles sur Internet sur le serveur des Nations Unies sur le Web
<http://www.un.org/Depts/UNPA>.
